Étude d'un ensemble documentaire - *Quel est le bilan de la Révolution et de l'Empire ?*



Vue de la Banque de France. Rue Croix des petits champs **Document 2**

Document 3

De bonnes lois civiles sont le plus grand bien que les hommes puissent donner et recevoir ; elles sont la source des mœurs et la garantie de toute paix publique et particulière : si elles ne fondent pas le gouvernement elles le maintiennent.

Elles modèrent la puissance et contribuent à la faire respecter comme si elle était la justice même... enfin elles consolent chaque citoyen des sacrifices que la loi politique lui commande pour la cité, en le protégeant, quand il le faut, dans sa personne et dans ses biens.

... Notre objet a été de lier les mœurs aux lois et de propager l'esprit de famille. C'est par la petite patrie, qui est la famille, que l'on s'attache à la grande. Ce sont les bons pères, les bons maris, les bons fils qui font les bons citoyens...

Discours préliminaire au *Code Civil*. (1800-1801)

Document 4

LOI DU 24 NOVEMBRE 1799 (3 FRIMAIRE AN VIII)

Art. M — II sera établi, dans chaque département, à compter du jour de publication de la présente, une direction du recouvrement des impositions directes, composée d'un directeur, un inspecteur et un nombre de contrôleurs proportionné à l'étendue du département...

Art. V — La direction des contributions sera chargée uniquement de la rédaction de la matrice des rôles *, d'après le travail préliminaire et nécessaire des répartiteurs, de l'expédition des rôles et de la vérification des réclamations faites par les contribuables...

LOI DU 18 MARS 1800 (27 VENTÔSE AN VIII)

Art. H — H sera établi, dans tous les arrondissements de sous-préfecture autres que ceux des chefs-lieux de département, un receveur particulier des contributions. (Percepteur)

Questions

1. Quels sont les principes fondamentaux qui inspirent ce préambule de la constitution de 1791 ? (Doc.1)

2. Que signifie du point de vue économique la création de cet établissement ? (Doc. 2)

3. En quoi le code civil traduit-il une volonté de retour à l'ordre ? (Doc.3)

4. En quoi ces lois traduisent-elles un changement fondamental dans l'organisation de l'administration ? (Doc.4)

5. Que signifie pour un lycéen le port d'un uniforme de ce type ? (doc.5)

Réponse argumentée :

A l'aide des documents, de vos réponses et de vos connaissances, vous rédigerez un texte qui présente un bilan de la période révolutionnaire et de l'empire d'un point de vue politique, économique et social.

Document 1

PRÉAMBULE DE LA CONSTITUTION DE 1791

« La Constitution garantit...

1. que tous les citoyens sont admissibles aux places et emplois...

2. que toutes les contributions seront réparties entre tous les citoyens également...

3. que les mêmes délits seront punis des mêmes peines, sans aucune distinction de personnes.

La Constitution garantit pareillement... la liberté à tout homme d'aller, de rester, de partir, sans pouvoir être arrêté ni détenu que selon les formes déterminées par la Constitution ; la liberté à tout homme de parler, d'écrire, d'imprimer et {publier ses pensées, sans que les écrits puissent être soumis à aucune censure ni {Inspection avant leur publication, et d'exercer le culte religieux auquel il est attaché...

La Constitution garantit l'inviolabilité des propriétés, ou la juste et préalable indemnité de celles dont la nécessité publique exigerait le sacrifice.



Lycéen en tenue **Document 5**

Vocabulaire :

* matrice des rôles : relevé de l'impôt à payer par chaque foyer fiscal.

